

Rencontre AGRILOCAL et circuits-courts

21 Janvier 2019

Au menu du jour :

1 - Actualités réglementaires

2 - Agrilocal, Bilan 2018, réussites et freins, témoignages, Objectifs 2019

3 - Témoignages dynamiques de territoire : PAT du Haut Allier, Terra rural sur la ComCom Gorges Causse Cévennes

4 - Signature du Manifeste Agrilocal

1.1 - Le contexte législatif national

Loi EGALIM

pour l'équilibre des relations

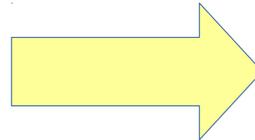
commerciales dans le

secteur agricole et alimentaire

et une alimentation saine, durable

et accessible à tous

du 30 octobre 2018



LOI POUR L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS COMMERCIALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ET UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne
en répartissant mieux la valeur



Dispositif
de **construction du prix**
à partir des coûts
de production
et des prix de marché.



Mission des interprofessions :
élaborer des « **indicateurs
de référence** » des coûts
de production et des
indicateurs de marché.



**Relèvement du seuil
de revente à perte de 10%**
sur les denrées alimentaires
et encadrement
des promotions.

Améliorer les conditions sanitaires
et environnementales de production



**Interdiction
des néonicotinoïdes**
et produits à mode
d'action identique
pour protéger
la biodiversité
et les abeilles.



**Séparation
des activités de vente
et de conseil
des produits
phytosanitaires.**
interdiction des rabais,
remises et ristournes.



**Suspension
de l'utilisation
de dioxyde de titane**
dans les produits
alimentaires.



**Protection
des riverains**
à proximité des zones
de traitement
phytos.

Renforcer le bien-être animal



**Extension du délit
de maltraitance
animale** en élevage
aux activités de
transport et d'abattage.
**Doublement des
peines** qui passent
à 1 an de prison et
15 000 € d'amende.



Possibilité pour
les associations de
protection animale
de se **porter
partie civile.**



Désignation
d'un **responsable
de la protection
animale** dans
chaque abattoir.
Tout employé
acquiert un statut de
lanceur d'alerte.



Expérimentation
de la **vidéo-
surveillance**
dans les
**abattoirs
volontaires.**



Interdiction
de mise en
production de tout
bâtiment d'élevage
nouveau ou
réaménagement de
**poules pondeuses
en cages.**

Favoriser une alimentation saine,
sûre et durable pour tous



**50% de produits
locaux ou sous signes
d'origine et de qualité**
(dont bio) dans la
restauration collective
publique en 2022.



**Intensification de la lutte
contre le gaspillage
alimentaire** : dons étendus
à la restauration collective
et à l'industrie
agroalimentaire.



Possibilité d'emporter
les **aliments ou
boissons non
consommés** sur place
dans les restaurants et
les débits de boissons.

Réduire l'utilisation du plastique
dans le domaine alimentaire



**Interdiction des contenants
alimentaires** de cuisson,
de réchauffe et de service
en plastique en restauration
collective des collectivités
locales en 2025.



**Interdiction des touillettes
et pailles en plastique**
dans la restauration, la vente
à emporter, les cantines et les
commerces alimentaires en 2020.



**Interdiction
des bouteilles d'eau
en plastique**
dans les cantines
scolaires en 2020.

Se préparer pour 2022

- Loi EGALIM

- x 2 objectifs chiffrés pour 2022 :
 - 50 % d'approvisionnement en produit durable de qualité et de proximité
 - dont 20 % de BIO
- x Qui ? La restauration collective, à la charge des personnes morales publiques et privées
- x Obligation d'affichage
- x > 200 couverts/jour : plan pluriannuel de diversification des protéines
- x À partir de Octobre 2019 et pour 2 ans : expérimentation de menu végétarien une fois par semaine



Se préparer pour 2022

- Qu'est-ce qui est durable ?
- local ?

Attente des décrets d'application

- Quel est mon état Zéro ?

2018



2022

Une piste pour calculer son état zéro et tracer ses achats

- Extraction des factures par fournisseur sur une année civile (pas précis), extraction des commandes Agrilocal (pas exhaustif), se créer son propre outil ?
- Comparer au coût annuel des denrées alimentaires

>> Votre avis sur la traçabilité ?

1.2 - Les règles de la commande publique : nomenclature et dématérialisation

Acheter ses denrées alimentaires ...

Etape N°1 : choix d'une nomenclature = Familles regroupant des produits considérés comme un besoin homogène

- Nomenclature Nadege (2001)
- Nomenclature « personnalisée » ex du CD48
- Nomenclature issue d'un logiciel
- Nomenclature Agrilocal : 34 familles

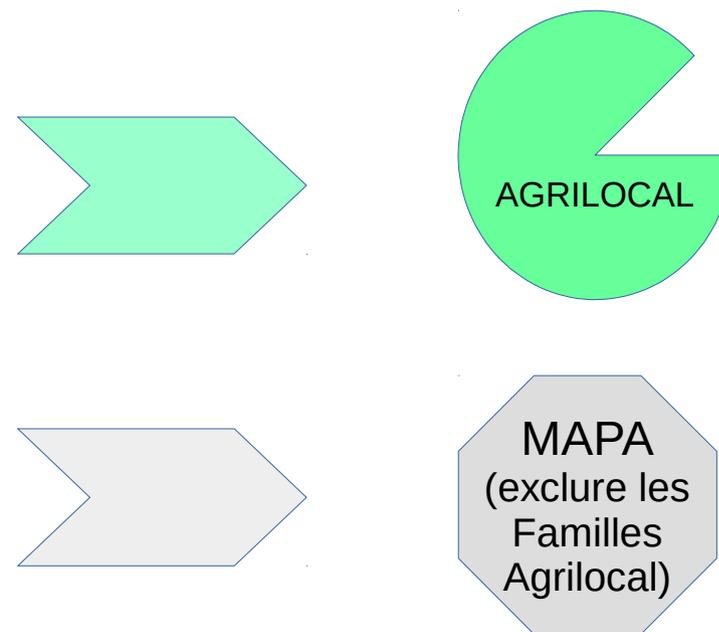
La nomenclature Agrilocal

SURGELES	1 - Fruits et légumes - surgelés- 2 - Autres produits transformés (glaces, pâtisserie salées et sucrées), pain et viennoiseries - surgelés- 3 - Viande - surgelés- 4 - Poisson et crustacés - surgelés-
FRUITS	5 - Fruits exotiques et agrumes 6 - Fruits à noyaux et à pépins
LEGUMES	7 - Légumes (pommes de terre inclus)
PRODUITS LAITIERS	8 - Lait 9 - Crème et beurre 10 - Fromages 11 - Yaourts et fromages blancs 12 - Autres produits laitiers
OEUFS	13 - Œufs et ovo produits
PAIN FRAIS	14 - Pain frais
EPICERIE SUCREE	15 - Viennoiserie fraîches et pâtisserie fraîche 16 - Compotes et fruits transformés y compris fruits secs 17 - Autre épicerie sucrée
CHARCUTERIE	18 - Charcuteries & salaisons 19 - Traiteurs
VIANDE	20 - Viande de Bœuf 21 - Viande d'Agneau 22 - Viande de Veau 23 - Viande de Volaille 24 - Viande de Porc 25 - Autres viandes
EPICERIE SALEE	26 - Conserves salées 27 - Huiles 28 - Plantes aromatiques et condiments (cornichons, moutarde...) 29 - Pâtes, riz & céréales 30 - Autres produits d'épicerie salée
POISSONS	31 - Poissons frais 32 - Autres produits de la mer
BOISSONS	33 - boissons alcoolisées et autres boissons 34 - Jus de fruits

Acheter ses denrées alimentaires ...

Etape N°2 : computer les achats par familles pour connaître le montant annuel par famille

→ *Selon les montants par famille, je sais quelle procédure des marchés publics appliquer*



Adaptation à la dématérialisation au 1^{er} octobre 2018

- La plate-forme Agrilocal est adaptée aux appels d'offre < 25 000 € pour chaque famille de produits

Ex 1: Mes achats de viande de bœuf < 25 000 €/an

→ *Je peux lancer un marché sur Agrilocal avec le module gré à gré ou MbC*



Ex 2 : Mes achats de viande de bœuf >ou= 25 000 €/an

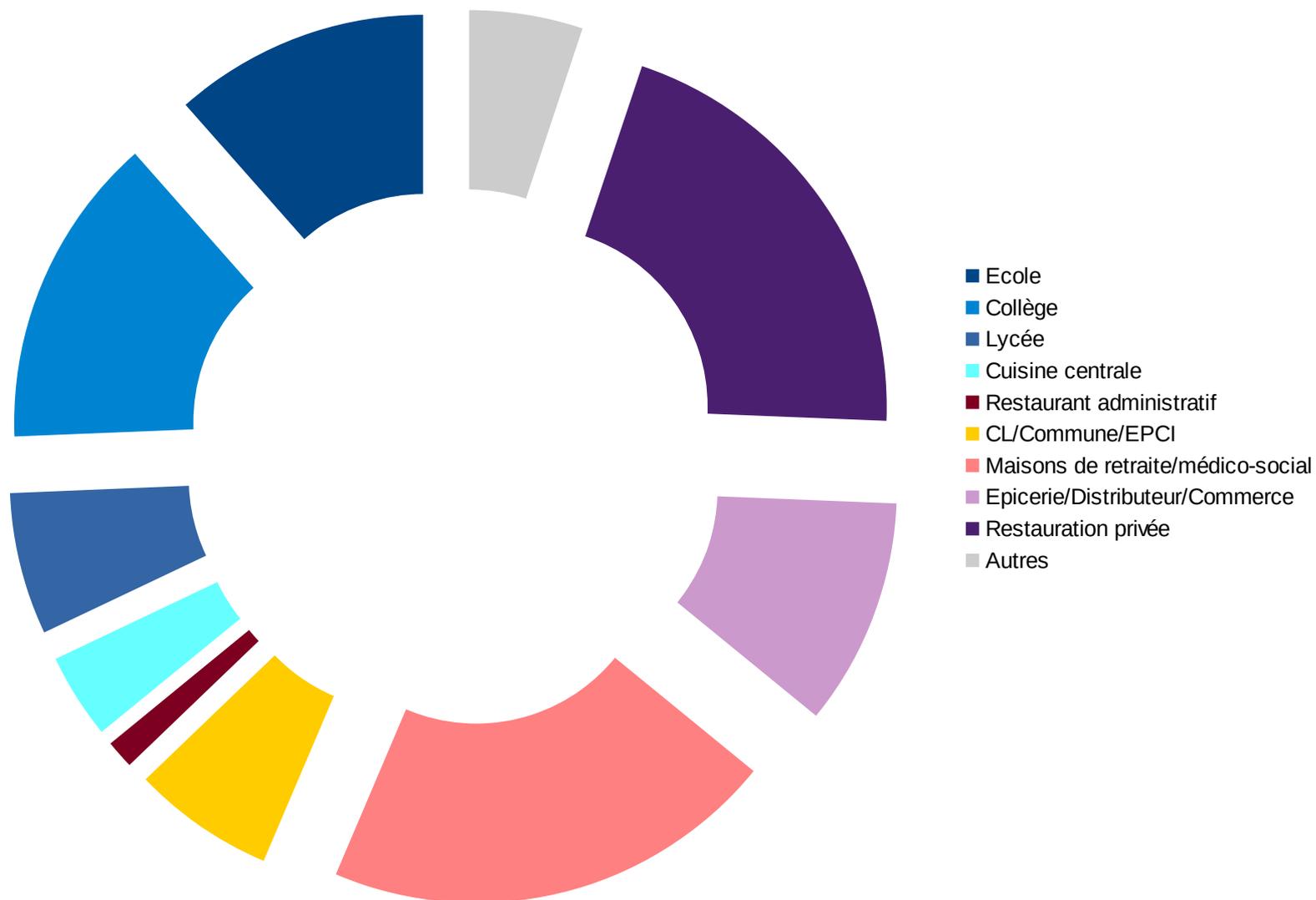
→ *Je ne peux pas lancer un marché sur Agrilocal mais sur mon profil acheteur (avec lots et critères favorisant l'approvisionnement local)*

2 - Bilan Agrilocal 2018

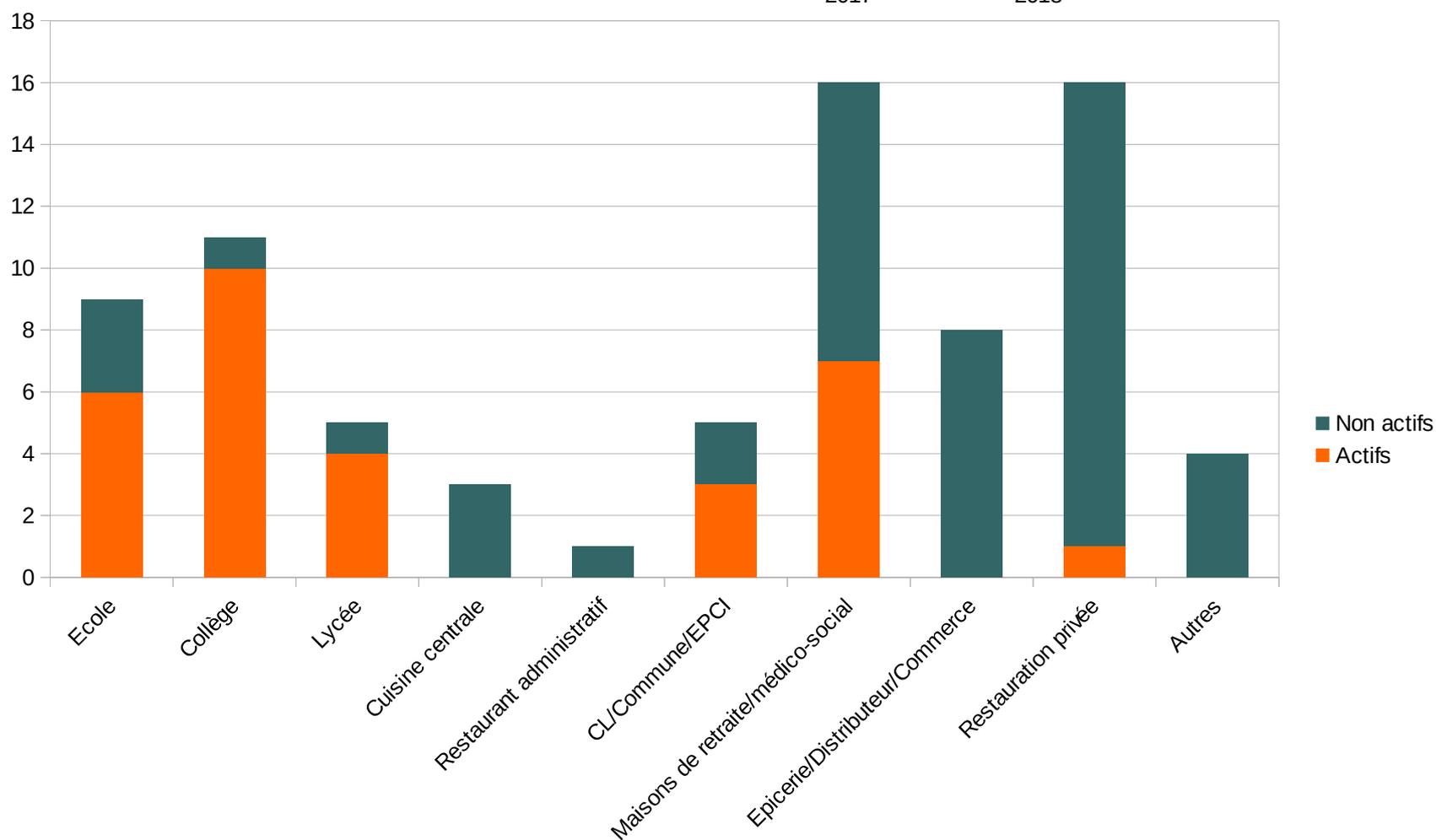
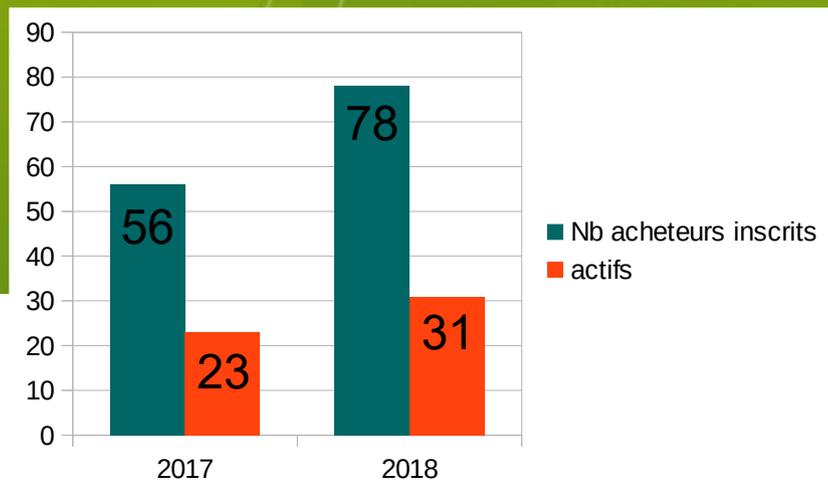
Indicateurs, réussites et freins

78 acheteurs

Acheteurs inscrits par catégorie



Les acheteurs

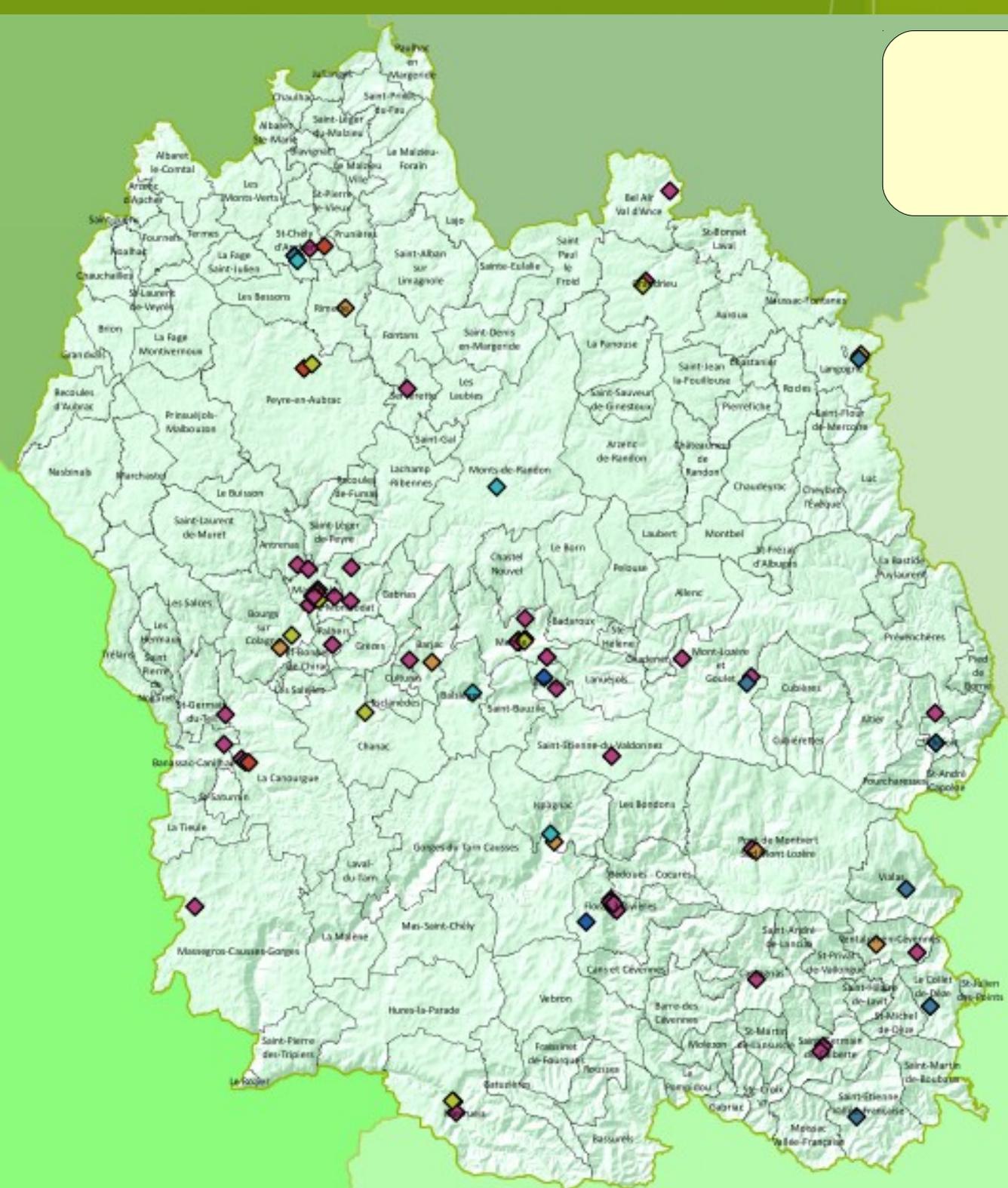


Les acheteurs inscrits

Acheteurs

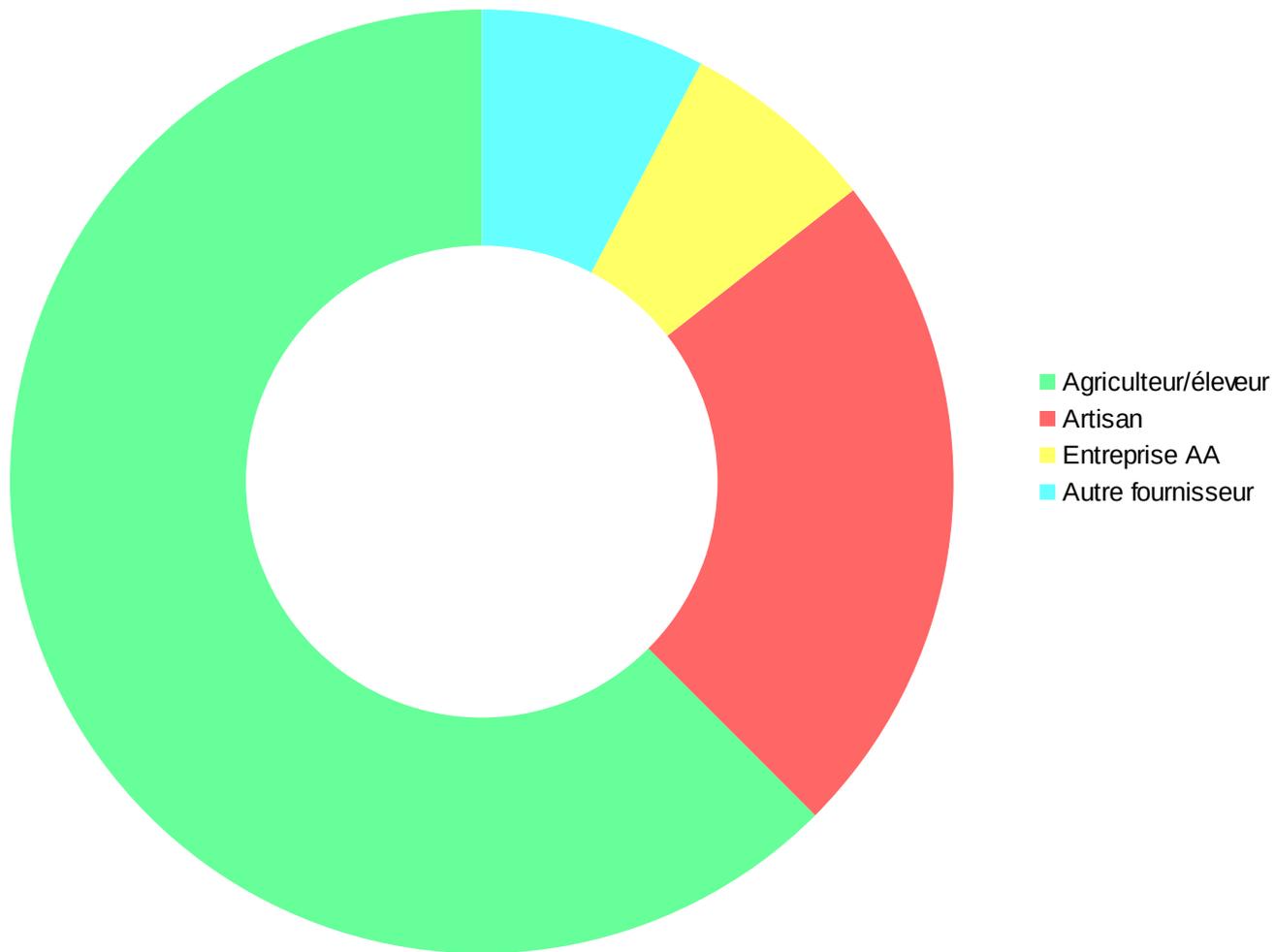
- ◆ Ecole
- ◆ Collège
- ◆ Lycée
- ◆ Cuisine centrale
- ◆ Commune/EPCI
- ◆ Maison de retraite / EHPAD
- ◆ Restauration privée
- ◆ Autres

<https://lozere.maaps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=0b403085238b4b21a513e4d0c4ca589e>



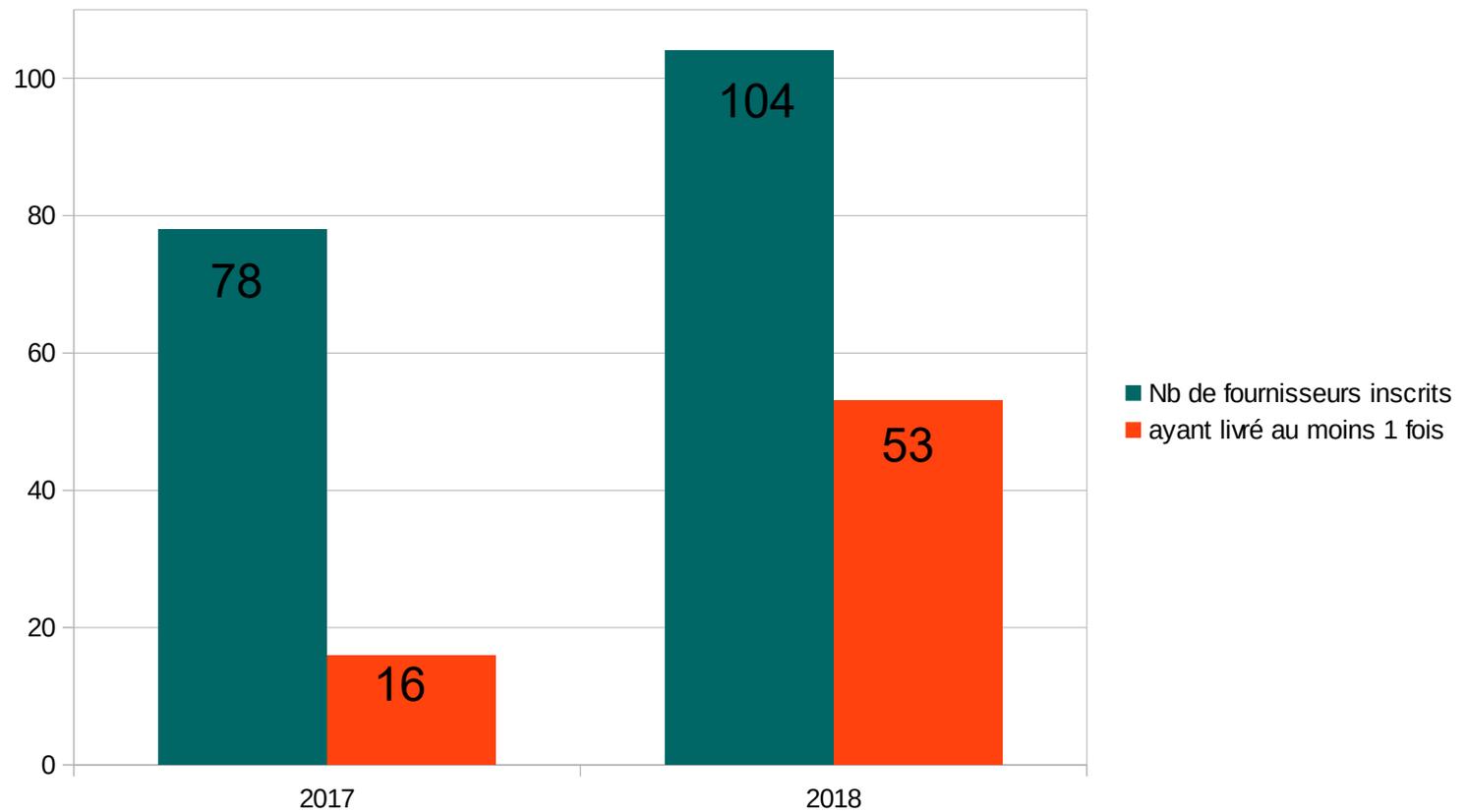
104 fournisseurs

Fournisseurs inscrits

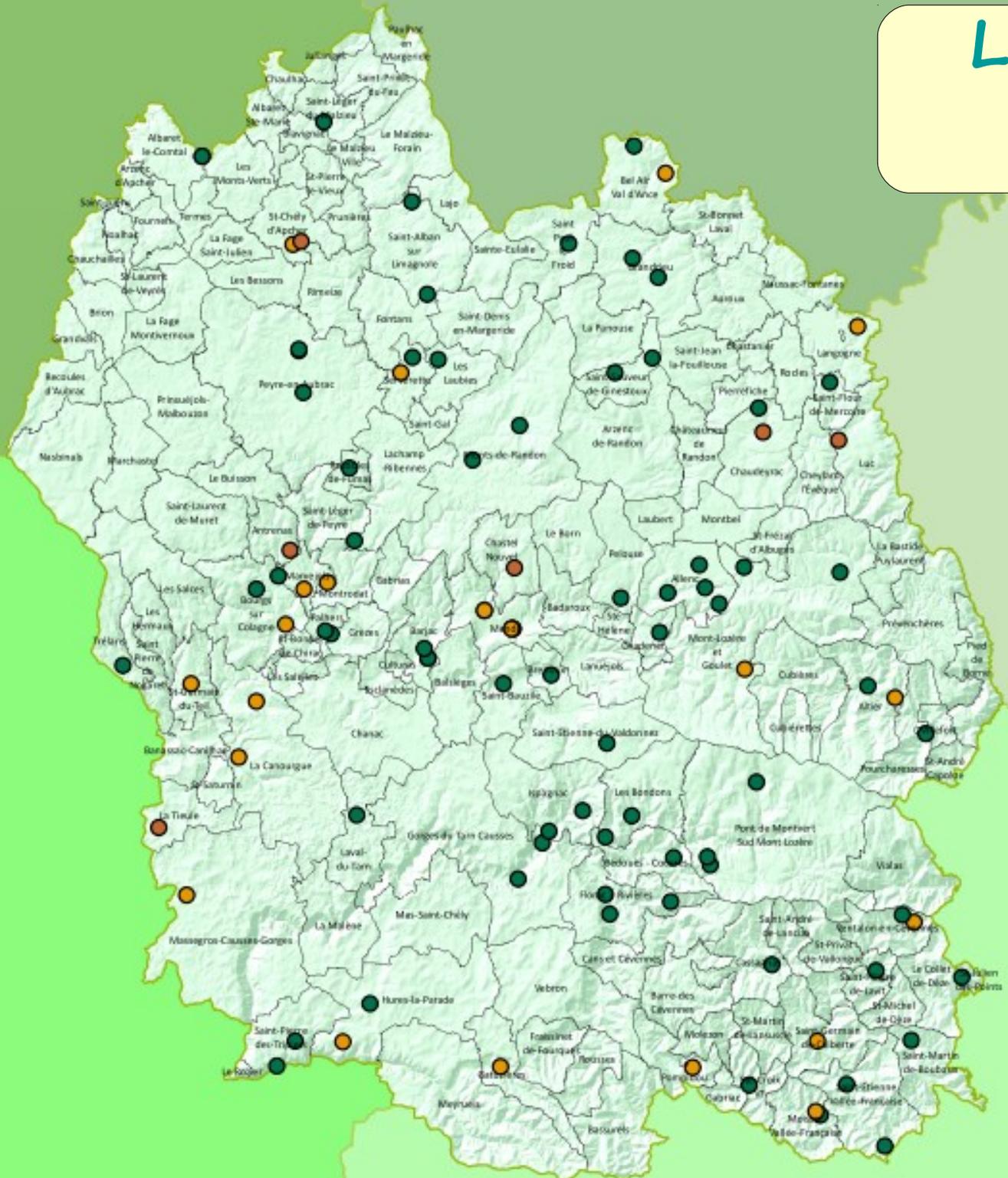


- Agriculteur/éleveur
- Artisan
- Entreprise AA
- Autre fournisseur

Les fournisseurs



Les fournisseurs inscrits

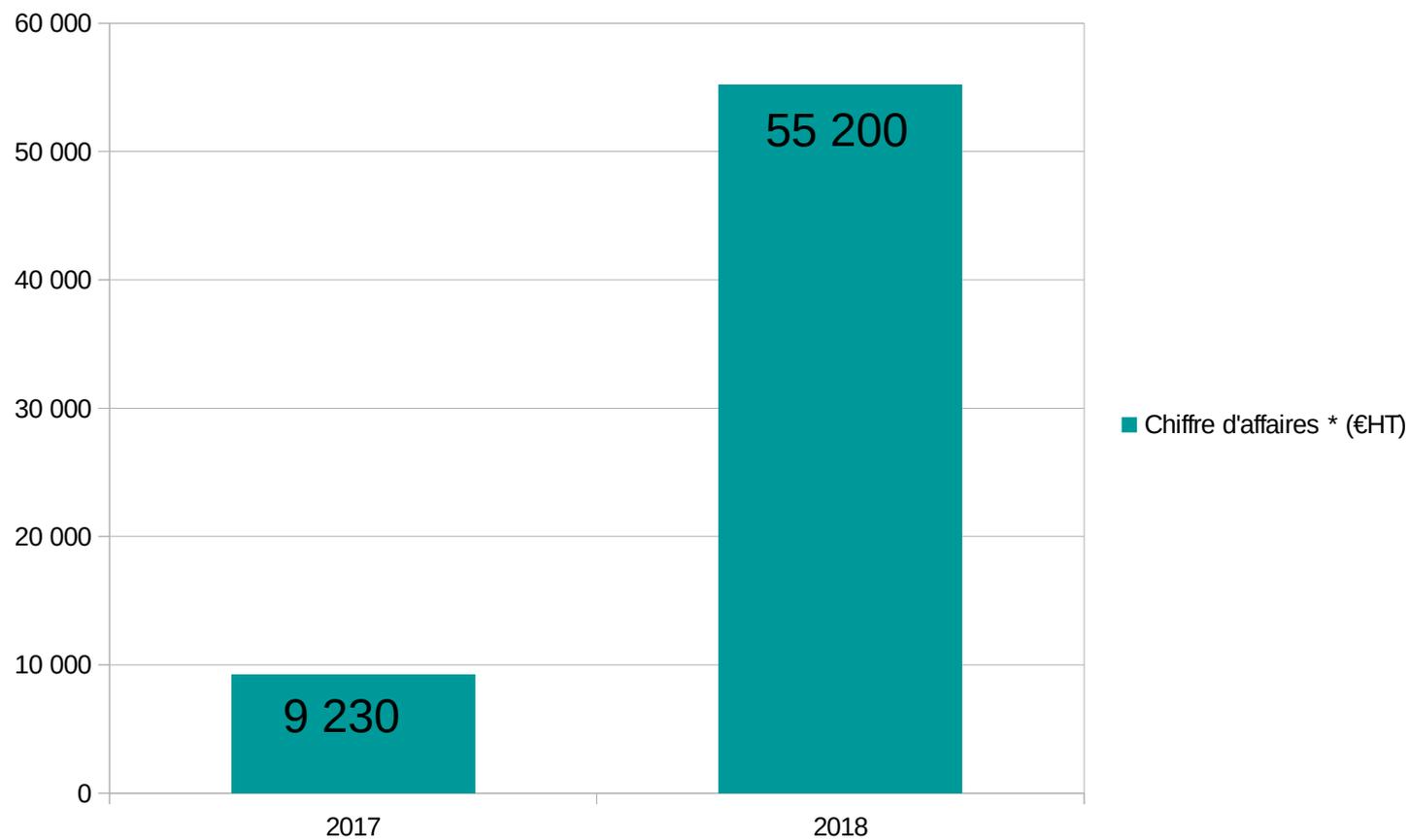


Fournisseurs

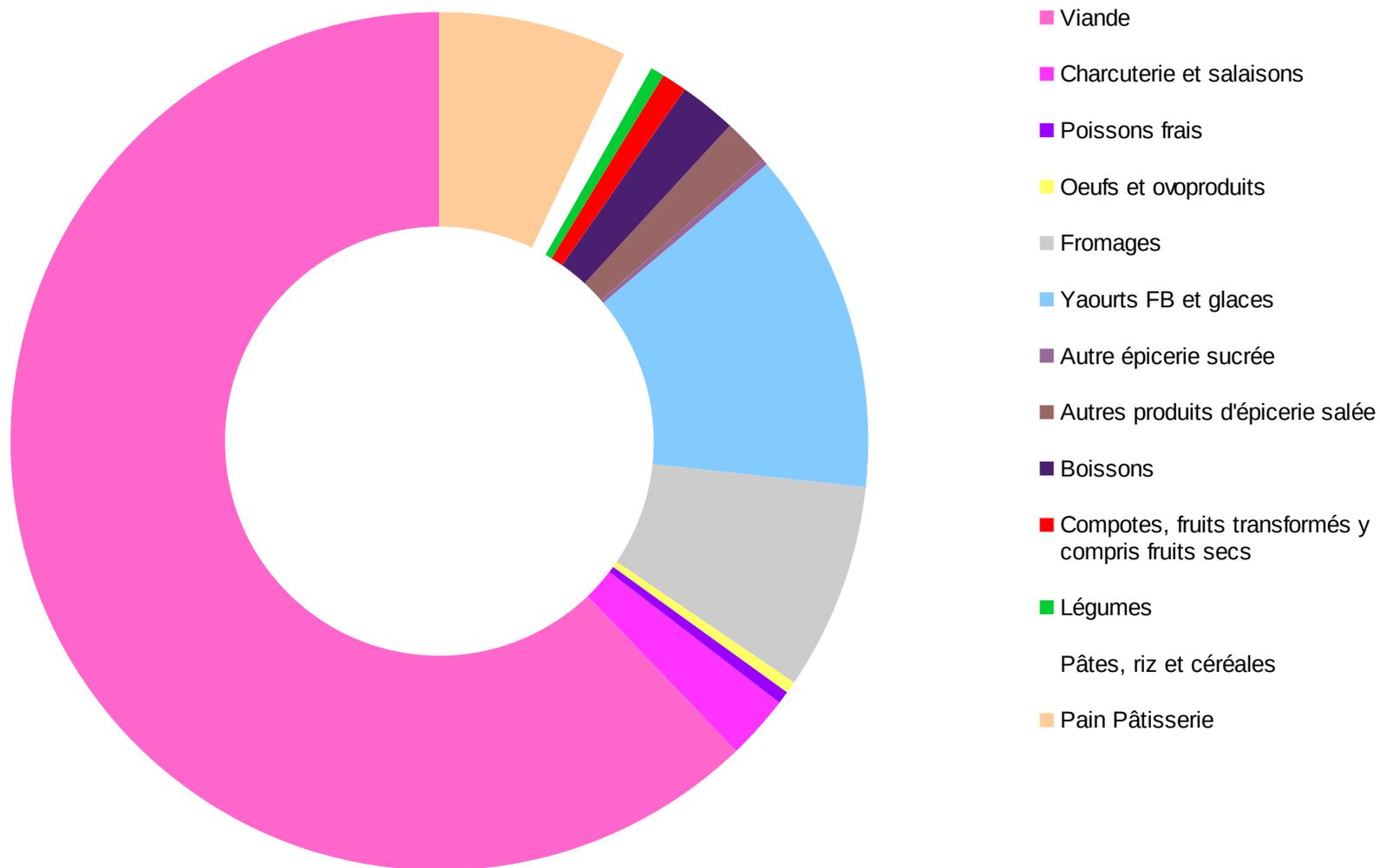
-  Agriculteur
-  Artisan
-  Entreprise locale
-  Autre

<https://lozere.maaps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=0b403085238b4b21a513e4d0c4ca589e>

Chiffre d'affaires 2017/2018



Chiffre d'affaires 2018 par produit

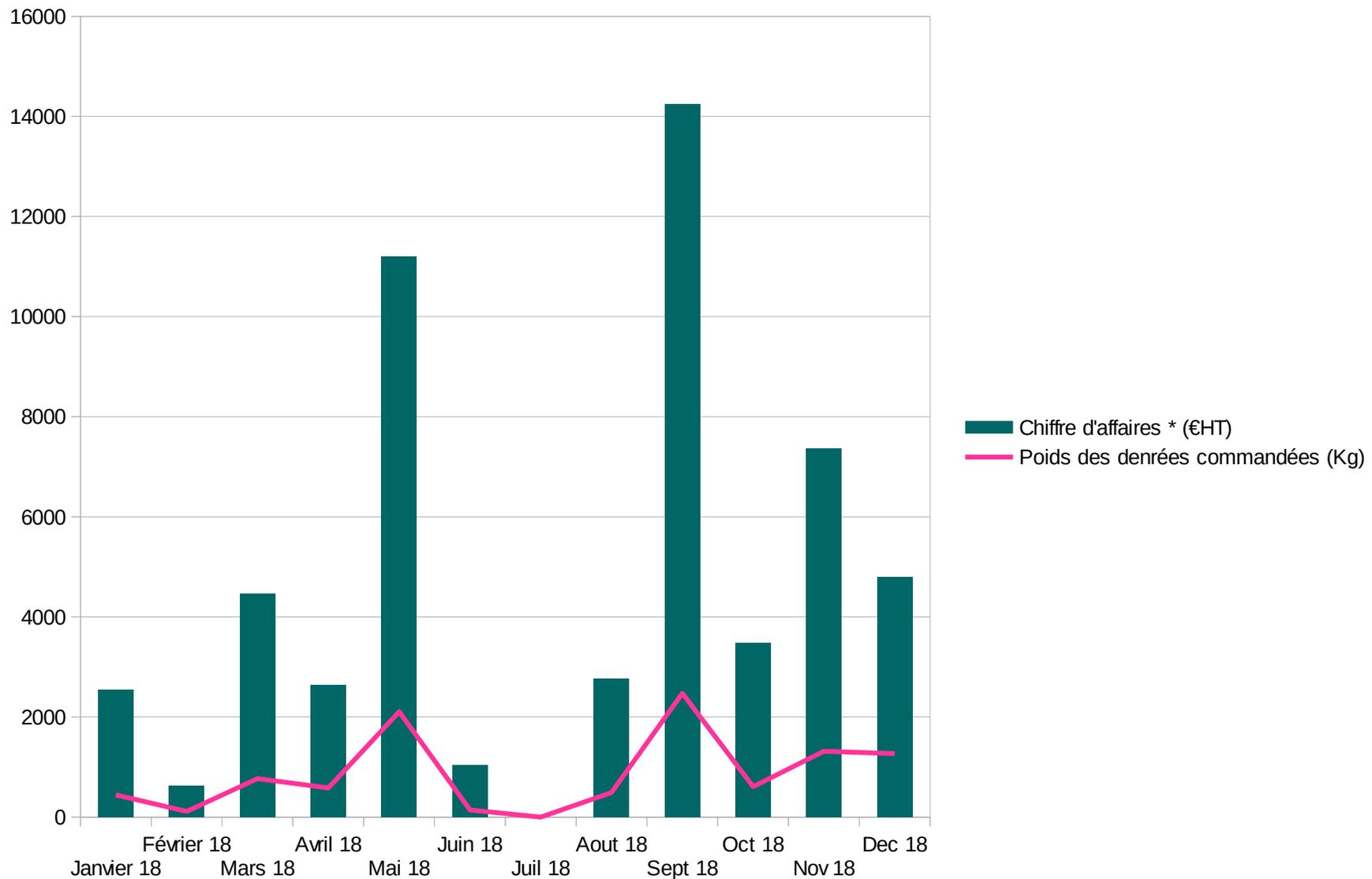


Chiffre d'affaires 2018 par catégorie de fournisseur

Répartition du chiffre d'affaires 2018 €HT par catégorie de fournisseur



Chiffre d'affaires 2018 / mois



Des résultats encourageants ...

- Une offre qui s'étoffe
- Des acheteurs actifs en 2017, de plus en plus actifs en 2018 et des fournisseurs retenus de plus en plus nombreux
- Des résultats encourageants grâce aux lycées et collèges (97 % des commandes)
- Une montée en puissance des Marchés à bons de commande >> Rapidité et sécurisation

...mais des difficultés rencontrées

- Manque de diversité au niveau des acheteurs actifs : secteur médico-social
- Des consultations sans suite : volumes trop faibles, pas de circuit de livraison

**ARE YOU
AGRILOCAL**

??

YES

NO

**CHANGE
SOMETHING.**

**DO YOU WANT
TO BE AL ?**

YES

NO

**KEEP DOING
WHATEVER
YOU'RE DOING.**

→ La parole
→ aux
utilisateurs !

Plan d'actions 2019

- Actualiser les bases acheteurs et fournisseurs, prospecter
- Améliorer l'attractivité des fournisseurs sur la plate-forme (fiche fournisseur)
- Généraliser les marchés à bons de commande
- Développer le réseau des utilisateurs
- Inciter d'autres acheteurs à utiliser Agrilocal48 (médico-social)

Plan d'actions 2019

- Logistique : prospection et recensement de l'offre, recherche de nouveaux modes de livraison avec colis isotherme
- Lancer des opérations collectives de communication (opérations nationales)
- Mettre en avant ceux qui réussissent (Article Couleur Lozère et magazine Agrilocal)
- Faire évoluer la plate-forme Agrilocal

Plan d'actions à moyen terme

- Développer l'offre en fruits et légumes (légumineuses, pommes de terre, ...)
- Accompagner la restauration collective sur les objectifs de la loi EGALIM tout en maîtrisant le budget
- Sensibiliser, éduquer
- Cartographie

Les événements Agrilocal

- Les Trophées Agrilocal : Acheteurs et Fournisseurs
- "Au pré de la ferme" en " >> Fev/Mars
- "Connectez vous local" " >> Mai/Juin
- "Au pré de l'Assiette" = Semaine du goût " >> Oct
- AG d'Agrilocal " Mai/Juin

3 - Témoignages

Territoires dynamiques :

PAT du Haut Allier – Mara BRUN

TERRA RURAL Gorges Causses
Cévennes et FR CIVAM – Rachel
VIROLE et Alice MULLE

4 - Signature du Manifeste

- Un manifeste pour agir collectivement,
- Améliorer le bien-manger,
- Favoriser les circuits-courts en restauration collective.



AGRILOCAL
Manifeste

Moi, acteur du réseau Agrilocal, je m'engage :

à garantir aux producteurs des prix équitables et à leur offrir un cadre de développement économique d'exploitations de petite et moyenne taille et de maintien des entreprises artisanales de proximité. Pour cela, les prix sont, tout en respectant les règles d'accès à la commande publique, définis afin de procurer aux agriculteurs de la valeur ajoutée. Cela contribue ainsi au maintien d'exploitations agricoles économiquement viables, plus respectueuses de l'environnement et des écosystèmes. Un prix équitable est également nécessaire pour préserver des savoir-faire locaux et des productions de qualité, adaptées aux besoins Agrilocal.

Moi, acteur du réseau Agrilocal, je m'engage :

à développer les circuits courts en favorisant l'achat et la vente de denrées alimentaires produites sur un même territoire. Les acteurs du réseau Agrilocal agissent en faveur d'une reconnaissance des producteurs et prestataires locaux.

Moi, acteur du réseau Agrilocal, je m'engage :

à m'appuyer sur des filières de proximité répondant aux attentes sociales concernant la préservation des écosystèmes, le respect de l'environnement et la qualité nutritionnelle des aliments. Les producteurs du réseau Agrilocal sont les acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique. En favorisant des pratiques respectueuses de la nature et économes en produits non naturels, l'objectif est de fournir des aliments sains.

Moi, acteur du réseau Agrilocal, je m'engage :

tout simplement, à promouvoir une restauration collective de « plaisir » avec du goût, répondant aussi bien aux exigences nutritionnelles qu'aux attentes gustatives d'écoliers, de collégiens, de lycéens, de personnels soignants, de militaires ou des administrations diverses... Le réseau Agrilocal, en participant à la co-construction de savoir-faire locaux, contribue dans une démarche de découverte des patrimoines culinaires locaux et des terroirs.

ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS DU BIEN MANGER, DU MANGER MEUX
ET DE LA PROMOTION DES CIRCUITS COURTS SUR NOS TERRITOIRES.

NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT D'ALLER ENCORE PLUS LOIN
DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE.

100% local
avec AGRILocal

Benjamin
Signé le 04/05/2016

FAVORISER LE CIRCUIT COURT EN RESTAURATION COLLECTIVE

www.agrilocal.fr





MERCI !!